

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.05/09

Le CREA sur deux sites, Delémont et Bévillard. Pourquoi ?

M. Pierre Chételat, PLR

Le Conseil communal répond comme suit à la question posée par le PLR :

1. La proposition de réaliser le CREA sur deux sites a été faite par les maires de Bévillard et Delémont.
2. Le but est de faire en sorte que le CREA puisse se réaliser et, en particulier, une salle de spectacle à Delémont sur le site Warteck-Ticle.
3. Le projet est porté par les cantons de Berne et du Jura. Les Gouvernements ont désigné un expert pour analyser les différentes variantes et notamment les moyens financiers.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 17 août 2009